

# L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE FACE À LA CRISE FINANCIÈRE ET ÉCONOMIQUE MONDIALE : IMPACT ET STRATÉGIES MISES EN PLACE

---

ANDRÉ NYEMBWE MUSUNGAIE

✉ HONORÉ MBANTSHI MINGASHANGA

LA CRISE financière internationale qui s'est déclenchée sur le marché immobilier américain s'est propagée à toutes les régions du monde et les répercussions en sont désastreuses pour la croissance économique, les investissements et les échanges extérieurs. Cette crise a ainsi plongé l'économie mondiale dans une phase de récession très prononcée.

Pour les pays africains, la crise financière internationale, transformée en crise économique par la suite, constitue un sérieux coup de frein en ce sens qu'elle s'est produite au moment où le continent s'était engagé dans la voie de l'amélioration de ses performances économiques au regard des progrès significatifs réalisés en matière de croissance et de réduction des taux d'inflation. À titre illustratif, le taux de croissance économique pour les pays de l'Afrique

subsaaharienne situé à 8% en 2007 s'est établi à 6,3% en 2008 et les prévisions nous informent que ce taux atteindra 2% en 2009. Pour ces mêmes pays, le taux d'inflation est passé de 7,1% en 2007 pour se situer à 11,6% en 2008 et il pourrait s'établir à 10,5% en 2009<sup>1</sup>. La survenance de la crise a donc menacé toutes ces performances et risque de réduire à néant tous les progrès réalisés depuis le début du millénaire et de compromettre les perspectives d'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) d'ici l'année 2015.

Il s'est avéré que, dans la majorité des pays africains, la crise financière et économique mondiale a sensiblement affecté le secteur réel en raison, entre autres,

---

<sup>1</sup> FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, septembre 2009.

de leur forte dépendance vis-à-vis des recettes d'exportations constituées essentiellement de produits de base à faible valeur ajoutée et de la structure déséquilibrée de leurs échanges extérieurs. Le secteur financier africain, par contre, n'a subi que de façon marginale les effets de la crise en raison de la faible ouverture du compte capital.

Le présent document se propose d'analyser en premier lieu les éléments à la base de la vulnérabilité du secteur réel des économies africaines et essaie de saisir les mécanismes de propagation de la crise financière internationale et mondiale sur ces économies. Une section mettra par la suite en lumière les différentes répercussions de la crise avant qu'une autre propose un passage en revue d'un certain nombre de mesures prises par les pays africains pour faire face à la crise. La conclusion propose une comparaison de ces mesures avec celles adoptées par les pays avancés.

## **I. PROTECTION DU SECTEUR FINANCIER ET VULNÉRABILITÉ DU SECTEUR RÉEL DES PAYS AFRICAINS**

Dans la plupart des pays africains, le secteur bancaire et celui des assurances n'ont pas subi une contagion directe de la crise<sup>1</sup>. Les réglementations en vigueur dans ces pays, en l'occurrence celles se rapportant au contrôle des changes, au dispositif prudentiel et au code des assurances, limitent le degré d'exposition des institutions financières aux risques liés aux produits toxiques à l'origine de

la crise. Les bilans des établissements de crédit et des sociétés d'assurance indiquent qu'ils sont faiblement dépendants de l'extérieur en termes d'emplois et de ressources. Toutefois, ils entretiennent des rapports avec des correspondants étrangers, notamment européens et américains dans le cadre des transactions internationales (confirmation de lettres de crédit et ouverture des lignes de crédit, etc.). Ce n'est que la persistance de la crise de liquidités et de solvabilité au Nord qui menacerait d'affecter les opérations des banques africaines. Aujourd'hui, cette menace semble plutôt éloignée. Si la crise financière mondiale a relativement épargné les systèmes financiers des pays africains, il n'en est pas de même pour le secteur réel de ces économies. Celui-ci présente un certain nombre de fragilités.

### **I. 1. Structure et contenu des échanges extérieurs**

Les exportations des pays africains restent globalement dominées par un nombre limité de produits de base à faible valeur ajoutée et, dans certains cas, un seul produit intervient à plus de 50 % dans l'ensemble des recettes d'exportations. C'est le cas de la RDC dont les produits miniers représentent plus de 90 % des recettes d'exportations et la part du secteur minier dans le pays se situe à plus ou moins 50 %. Dans la Zone CEMAC (Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale), le pétrole brut et le bois représentent respectivement 82 % et 6,1 % des ventes extérieures en 2007 et dans la zone UE-MOA (Union Économique Monétaire de l'Afrique de l'Ouest), plus de 50 % des exportations se concentrent sur le pé-

<sup>1</sup> Groupe Afrique francophone au FMI et à la Banque mondiale, *Impacts de la crise financière sur les pays du groupe*, Abidjan, décembre 2008.

**Tableau 1**  
**Structure des exportations de quelques pays africains**

PAYS/GROUPES PAYS	PRODUITS	Poids dans les exportations totales
UEMOA	Cacao	15 %
	Coton	6 %
	Pétrole brut	25 %
CEMAC	Bois	6,1 %
	Pétrole	82 %
MAURITANIE	Minerai de fer	40 %
	Pétrole	23 %
MAURICE	Textiles	35 %
	Tourisme	10 %
	Sucre	16 %
SAO TOME ET PRINCIPE	Cacao	50 %
RDC	Produits miniers	90 %
RWANDA	Café	25 %

Sources : Banques centrales, FMI, OCDE.

trole brut, l'or, le cacao et le coton<sup>1</sup>. Les secteurs minier et agricole représentent plus de 80 % des recettes d'exportation à Madagascar et aux Comores.

Ainsi, il est évident que les secteurs tournés vers les exportations ou en dépendant directement jouent un rôle important dans la croissance des économies africaines et procurent aux États une part importante des recettes budgétaires. À ce titre, une chute des cours des produits de base associée à une baisse drastique de la demande mondiale de ces produits est censée avoir inévitablement des implications. La contraction des exportations est de nature à tarir les ressources publiques de la majorité des pays africains dominées par les droits sur le commerce extérieur appliqués sur un certain nombre de produits de base.

<sup>1</sup> Groupe Afrique francophone au FMI et à la Banque mondiale, *op. cit.*

## I. 2. Importance de l'aide publique au développement et faiblesse des ressources publiques

L'analyse des comptes extérieurs de la majorité des pays africains laisse apparaître l'importance des transferts publics sous forme d'aide publique au développement en provenance des pays avancés. Ces flux contribuent énormément à combler les déséquilibres extérieurs et à renforcer les réserves de change des banques centrales. Ils viennent également en appui aux finances publiques. Ainsi, les contraintes de liquidités et les baisses de revenus qui résulteraient de la crise financière dans les pays d'origine de ces flux financiers pourraient se traduire par une contraction des entrées de capitaux étrangers dans les pays africains. Par ailleurs, les besoins en dépenses supplémentaires pour lutter contre la crise auraient du mal à être rencontrés avec des ressources internes.

Au regard du tableau 2, ci-contre, il est logique de penser qu'une éventuelle

**Tableau 2**  
**Montants nets versés aux pays de la CEEAC au titre de l'APD entre 2002 et 2007**  
 (en millions de dollars américains)

PAYS	2002	2003	2004	2005	2006	2007
ANGOLA	414	493	1144	423	171	241
BURUNDI	172	227	359	364	415	466
CAMEROUN	657	895	780	414	1689	1933
CONGO	57	69	115	1429	259	127
GABON	72	-11	40	52	31	48
GUINEE EQ	20	21	29	38	26	31
RCA	60	51	110	90	133	176
RDC	1175	5417	1826	1782	2049	1217
SAO TOME ET PRINCIPE	26	38	33	32	22	36
TCHAD	231	251	330	380	284	352

Source : O/CDE, Comité d'aide au développement, 2009.

**Tableau 3**  
**Évolution du solde budgétaire avec et hors dons dans les pays de l'Afrique subsaharienne**  
 (en % du PIB)

	2004	2005	2006	2007	2008
Solde budgétaire global, dons compris	0,1	1,8	4,8	1,2	1,3
Solde budgétaire global, hors dons	-1,2	0,6	1,6	-0,1	0,3

Source : FMI.

diminution des flux d'APD aura un effet négatif sur ces économies fragilisées qui dépendent substantiellement de cette assistance. Il faut aussi noter que le solde budgétaire dans les pays de l'Afrique subsaharienne est sensiblement influencé par les montants de ces aides. À titre comparatif, le solde budgétaire dons compris rapporté au PIB s'est situé à 4,8 %, 1,2 % et 1,3 % respectivement en 2006, 2007 et 2008 alors que le solde budgétaire hors dons n'a représenté respectivement que 1,6 %, -0,1 % et 0,3 % au cours de la même période (tableau 3).

Il ressort du tableau 3 que les dons en provenance des pays avancés contribuent largement aux finances publiques des

pays africains et déterminent la position du solde budgétaire.

### I. 3. Importance des transferts des migrants

Les transferts de fonds des migrants en direction de l'Afrique constituent un véritable support pour la survie de nombreuses familles. Une grande partie de ces fonds finance la consommation des ménages et constitue par ailleurs l'un des postes importants d'entrée de devises pour certains pays. Une récession dans les pays développés est de nature à amenuiser le volume de ces fonds dans la mesure où les pertes d'emploi dans les

**Tableau 4**  
**Flux d'investissements directs étrangers en Afrique**

Sources: CQUPE-D, FMI, BRCE-AO.

GROUPES PAYS	2004	2005	2006	2007
Groupe Afrique Francophone	4008,4	5436,9	5043,7	7677,9
UEMOA	784,5	968,4	1136,4	2425,7
CEMAC	2154,5	3036,5	2767,9	2981,5
Total Afrique	18019,7	29495,5	45753,9	52982,2

pays développés concerneraient en premier lieu les emplois non ou moins qualifiés, traditionnellement occupés par les immigrés. Rapportés au PIB, les envois de fonds en 2007 se sont situés à 23% aux Comores, 11,9% au Cap-Vert, 3,4% à Maurice, 9,5% en Guinée-Bissau, 9% au Togo, 7% au Sénégal et plus ou moins 3,3% au Mali, au Bénin et à Djibouti<sup>1</sup>.

#### **I. 4. Importance des investissements directs étrangers (IDE)**

Comme l'atteste le tableau 4, les économies africaines ont connu au cours de ces dernières années des afflux considérables de capitaux au titre des investissements directs étrangers et leurs économies en dépendent largement. Ces investissements ont été principalement orientés vers l'exploitation minière en raison du niveau relativement élevé des cours de ces produits durant ces dernières années. Les pays exportateurs ont particulièrement attiré ces IDE. Le secteur des télécommunications a aussi bénéficié d'investissements étrangers importants, surtout dans la téléphonie mobile. Il en va de même du secteur bancaire ainsi

que de l'immobilier (en particulier à Maurice). Il s'ensuit que l'effondrement des cours des matières premières et de l'énergie fossile est synonyme de baisse de rentabilité des investissements dans le secteur minier. De même, un éventuel assèchement de la liquidité et le resserrement des conditions de crédit résultant d'une crise financière internationale sont de nature à exposer les investisseurs à des difficultés de mobilisation de ressources pour le financement de leurs projets.

### **II. INCIDENCES DE LA CRISE SUR LES ÉCONOMIES AFRICAINES**

Quand la crise financière a éclaté, on a pensé que les pays africains ne seraient guère concernés en raison de leur insertion limitée dans l'économie mondiale et du faible niveau de développement de leurs systèmes financiers. On admettait par contre qu'une récession pouvait avoir des incidences; elle n'est donc qu'une simple éventualité. Depuis, on s'est aperçu que la récession a gagné l'Afrique.

#### **II.1. Effets sur la croissance économique**

La crise financière mondiale a eu des répercussions significatives sur les sec-

<sup>1</sup> Groupe Afrique francophone au FMI et à la Banque mondiale.

**Tableau 5**  
**Croissance du PIB réel en pourcentage et prévisions 2009 – 2010**

PAYS	2007	2008	2009	2010
AFRIQUE SUBSAHARIENNE	6,9	5,5	1,1	4,1
UEMOA	3,3	3,9	3,0	3,9
CEMAC	5,9	4,2	0,7	3,3
SADC*	7,2	5,1	-0,9	3,4
COMESA**	11,1	8,6	3,1	6,0

Source : F&M.

\* SADC : Acronyme de l'anglais Southern African Development Community (Communauté de développement de l'Afrique australe).

\*\* COMESA : Le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe.

teurs d'activités (secteurs miniers, des textiles, de l'immobilier, filières agricoles et de la foresterie, tourisme) qui constituent les principaux pourvoyeurs d'emplois et de revenus pour la majorité des populations africaines. La chute des cours des produits de base, la chute des cours du pétrole et l'effondrement de la production qui s'est ensuivi ont occasionné la baisse du niveau d'activité dans les pays africains. Par ricochet, le niveau de chômage a augmenté à la suite de la fermeture des entreprises évoluant dans les secteurs les plus concernés par la crise. Il y a lieu de noter que cette crise risque de compromettre l'atteinte des OMD d'ici 2015, d'autant plus que les progrès étaient lents.

Le taux de croissance du PIB réel pour les pays d'Afrique subsaharienne, situé à 5,5% en 2008, pourrait s'établir à 1,1% en 2009; pour les pays de la zone UEMOA, il passera de 4,1% à 1,8% et les pays de la zone CEMAC verront leur taux de croissance passer de 3,9% à 3%. Pour la SADC, le taux de croissance économique, situé à 7,2% en 2007, s'est replié à 5,1% en 2008 et s'établirait à -0,9% en 2009.

## II. 2. Effets sur les finances publiques

Les implications de la crise financière sur la situation budgétaire sont perceptibles à travers l'affaiblissement des recettes budgétaires, la hausse des

**Tableau 6**  
**Évolution des recettes publiques hors dons et prévisions 2009-2010 (en % du PIB)**

PAYS	2007	2008	2009	2010
AFRIQUE SUBSAHARIENNE	24,1	25,1	21,0	22,8
UEMOA	18,2	17,8	17,5	17,4
CEMAC	28,2	31,0	23,1	26,6
SADC	28,7	29,7	26,2	26,5
COMESA	28,1	30,7	24,0	25,4

Source : F&M.

dépenses publiques et l'aggravation des déficits budgétaires. La baisse des recettes budgétaires est étroitement liée à la diminution des cours des matières premières exportées et plus généralement au ralentissement de l'activité économique mondiale qui a entraîné la baisse du volume des exportations. L'incidence de la baisse des cours mondiaux est particulièrement ressentie par les pays exportateurs de pétrole qui tirent une part importante des recettes publiques du secteur pétrolier.

Les recettes publiques des pays de l'Afrique subsaharienne, établies à 25,1% du PIB en 2008, pourraient se situer à 21% en 2009 et à 22,8% en 2010. Celles de la CEMAC, situées à 31% du PIB en 2008, s'établiront à 23,1% en 2009. Le ralentissement de la croissance et l'accentuation des contraintes budgétaires dans les pays donateurs pourraient provoquer un recul des aides budgétaires. Les pays africains dépendent de cette assistance extérieure sous forme d'apuis budgétaires. Le tableau 7, page 110, donne une indication de la détérioration du solde budgétaire. Par rapport à la moyenne 2004-2008, le solde budgétaire hors dons devrait se détériorer de -6,6% pour l'Afrique subsaharienne.

### II. 3. Effets sur le commerce extérieur

Comme mentionné ci-dessus, la crise financière a eu des incidences négatives sur les flux d'échanges commerciaux des pays africains. L'effondrement des cours des principaux produits d'exportation a sensiblement réduit les recettes qui en découlent. Les produits agricoles d'exportation ont également subi le coût de cette crise. À titre d'indication, les recettes d'exportations du café au Bu-

rundi ont enregistré une baisse de 36% entre octobre et novembre 2008. Les estimations du FMI laissent entrevoir une baisse des exportations en 2009 de respectivement 24% pour l'Afrique subsaharienne, 6% pour les pays de la zone UEMOA et 21% pour les pays de la zone CEMAC. Les pays de la SADC et du COMESA verront leurs exportations diminuer respectivement de 27% et 30% au cours de la même période<sup>1</sup>. Les stocks de réserves en devises sont en baisse. En République démocratique du Congo par exemple, les réserves ne représentent plus que quelques semaines d'importations<sup>2</sup>. Bon nombre de pays sont en difficulté d'être en mesure d'importer même des produits de première nécessité comme les denrées alimentaires, les fournitures médicales et les intrants agricoles.

### II. 4. Effets sur l'évolution des flux financiers

Il est évident que les flux financiers en provenance des pays avancés contribuent à combler les déséquilibres extérieurs et à conforter la position des réserves de change des pays africains. La baisse des transferts de revenus des migrants vers l'Afrique et la chute des flux de capitaux sont les conséquences logiques de la crise du fait des baisses de revenus et des contraintes de liquidités dans les pays d'origine de ces flux.

Le ralentissement de l'activité économique mondiale a débouché sur le fait que les transferts de fonds des migrants se sont amenuisés dans beaucoup

<sup>1</sup> FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, 2009.

<sup>2</sup> Nyembwe M. André, « L'économie de la République démocratique du Congo avant et pendant la crise : qu'attendre de l'après-crise ? », *Dounia*, n° 2, 2009.

de pays africains. Les pertes d'emplois ont frappé également les migrants africains. Néanmoins, les estimations de la Banque mondiale montrent que les réductions des transferts ont été plus faibles qu'attendu, notamment au Nigéria, au Kenya et en Ouganda au premier semestre 2009<sup>1</sup>.

Les investissements directs étrangers ont également subi les effets de la récession économique mondiale après avoir enregistré un taux de croissance de 29% entre 2002 et 2007 sur l'ensemble du continent. Ces investissements, substantiellement orientés vers l'exploitation des ressources minières, ont été négativement touchés par la baisse des cours des matières premières qui a tendance à réduire leur rentabilité, compromettant ainsi les projets d'investissement<sup>2</sup>. Du premier trimestre 2008 au premier trimestre 2009, une baisse des flux d'investissements a été constatée, notamment pour l'Afrique du Sud (de 5,642 à 1,175 milliard de dollars US), l'Ouganda (de 209 à 183 millions de dollars US), Maurice (de 60 à 39 milliards de dollars US), le Cap-Vert (de 73 à 24 milliards de dollars US) ou la Gambie (de 17 à 11 milliards de dollars US)<sup>3</sup>.

Enfin, la récession de l'économie mondiale qui a affecté toutes les régions du monde risque de diminuer l'aide publique au développement. Dans plusieurs pays, l'APD représente plus de 30% des recettes budgétaires. Les programmes de protection sociale étant largement financés par l'aide, la diminution de celle-

ci frapperait davantage les pauvres qui seraient encore plus démunis.

## II.5. Effets sur le plan social

L'emploi a pâti de la crise. Les secteurs miniers, du bois, du coton, du caoutchouc et de l'aluminium ont subi le choc de la baisse de la demande mondiale et de la chute des cours. On a assisté au ralentissement ou à l'arrêt des activités d'exploitation forestière, minière et de scierie qui ont entraîné du chômage partiel et des licenciements. Par effet d'entraînement, d'autres secteurs ont aussi été affectés par des pertes d'emplois. Dans le secteur du bois, au Congo, il y a eu des suppressions d'emplois et des congés techniques, alors que 20 000 emplois ont été menacés en République démocratique du Congo. Près de 2 000 emplois ont été supprimés au Cameroun dans cette filière et plus de 1 500 travailleurs sont au chômage technique. La Société d'exploitation forestière en Centrafrique (SEFCA) a procédé au licenciement de la moitié de ses employés suite à la diminution de moitié des commandes. Dans le secteur minier en RDC, où l'on a enregistré la perte de 300 000 emplois, au moins une trentaine de sociétés d'exploitation du cuivre et du cobalt ont dû soit ralentir soit suspendre complètement leurs activités productives. En République centrafricaine, les exportations de bois et de diamants ont chuté, entraînant la perte d'un grand nombre d'emplois<sup>4</sup>. Les difficultés à avoir des réserves à un niveau soutenable rendent dra-

1 World Bank, *Migration and Development Brief*, novembre 3, 2009.

2 Groupe Afrique francophone au FMI et à la Banque mondiale, *op. cit.*

3 UNCTAD, *World Investment Report*, 2009.

4 CEEAC, *Rapport régional sur la crise financière et économique mondiale et ses répercussions en Afrique centrale*, *op. cit.*



**Tableau 7**  
**Afrique subsaharienne : variation des principaux indicateurs-moyennes pour la période 2004-2008**  
**par rapport aux projections pour 2009**

Groupes Pays	PIB (en %)	CPI (en %)	Solde budgétaire global hors dons	Solde courant hors dons (en %)
Pays exportateurs de pétrole	-6,6	-0,2	-12,6	-10,3
Pays à revenu intermédiaire	-7,0	1,5	-4,8	-0,6
Pays à faible revenu	-2,5	4,4	-1,0	-2,3
Etats fragiles	-0,6	-4,5	-1,3	8,6
Moyenne pour l'ASS	-5,3	2,0	-6,6	-4,0

Source : FMI, Perspectives économiques régionales, octobre 2009, p. 10.

l'importation des denrées alimentaires, le carburant et les médicaments ; un autre effet de la crise à caractère social.

## II.6. Synthèse des effets selon les groupes de pays<sup>1</sup>

En résumé, pour mieux mesurer l'incidence relative de la crise financière sur les pays d'Afrique, spécialement ceux d'Afrique subsaharienne, il y a lieu, par exemple, de comparer les principaux indicateurs économiques antérieurs à la crise (en l'occurrence les moyennes pour 2004-2008) à la prévision actuelle pour 2009. On examine dans le tableau 7 quatre variables principales : la croissance du PIB, l'inflation, le solde budgétaire global (à l'exclusion des dons) et le solde de la balance des paiements courants (à l'exclusion des dons).

Il ressort donc du tableau ci-dessus que c'est dans la catégorie des pays exportateurs de pétrole que la plupart de ces variables ont fluctué. Par rapport à la moyenne 2004-2008, on prévoit pour

l'exportateur de pétrole moyen de la région un recul de la croissance du PIB de quelque 6,6 points en 2009, conjugué à une dégradation de plus de 10 % des déficits de la balance courante et du budget. Dans de nombreux pays, la diminution du rythme de croissance a été directement due à la baisse de la production de pétrole (pas entièrement liée à la récession mondiale) ; la dégradation des soldes courants et budgétaires a découlé de la contraction de la production et de la baisse des prix. Les pays à revenu intermédiaire sont également touchés. On y prévoit en 2009 une baisse de 7 points du taux de croissance par rapport à la moyenne pour 2004-2008, mais les effets sur les soldes budgétaires seront moindres par rapport aux exportateurs de pétrole. Ce groupe est dominé par l'Afrique du Sud, durement éprouvée par l'évolution de l'économie mondiale.

Les pays à faible revenu et les États fragiles de la région sont les moins atteints, en partie parce que leur intégration à l'économie mondiale est moindre ; dans certains cas, la croissance et le taux plus élevé d'inflation s'expliquent par la reconstruction après un conflit (Burundi, Côte d'Ivoire, Libéria).

<sup>1</sup> Basée sur l'analyse du FMI, *Perspectives économiques régionales: Afrique subsaharienne*, op. cit.

### III. MESURES PRISES PAR LES PAYS AFRICAINS

Face à la crise, les pays d'Afrique ont mis en œuvre toute une série de mesures. Des unités spéciales de surveillance chargées d'identifier les tendances de la crise et d'élaborer des réponses ciblées ont fait partie de la panoplie<sup>1</sup>. Des mesures politiques ont inclus des mesures fiscales d'incitation, une aide sectorielle, le contrôle des capitaux et du change, des recommandations pour une nouvelle réglementation du secteur bancaire et des politiques monétaires expansionnistes selon les cas.

#### III. 1. Mesures d'incitations fiscales et politique budgétaire

À l'instar des économies avancées et émergentes, certains pays africains ont adopté des plans d'incitations fiscales recourant notamment à l'augmentation des dépenses publiques en faveur de l'investissement et à la baisse des taux d'imposition. À côté de cela, des politiques fiscales d'austérité ont également vu le jour face à la gravité de la crise.

Dans le cadre de l'austérité, on retiendra ce qui suit: En Angola, où il a été question de coupes budgétaires, le gouvernement a envisagé une baisse de son budget en prévision des recettes pétrolières. « Au Kenya, le gouvernement compte réduire les dépenses publiques de 25 milliards de shillings. Au Bénin, on envisage de diminuer les subventions sur les denrées alimentaires et le pétrole importés. Au Botswana, des restrictions

ont été imposées sur les frais de voyage, l'achat de véhicules et la création de nouveaux postes<sup>2</sup> ». Au Sénégal, il y a eu une réduction des dépenses budgétaires de 4% du PIB et des dépenses prioritaires de 0,6% du PIB par le gouvernement<sup>3</sup>.

Dans l'optique de la relance par la politique incitative, le Cameroun a baissé dans certains cas et supprimé dans d'autres les taxes à l'importation sur les équipements, les outils et le matériel de recherche et de prospection pétrolière<sup>4</sup>. « Au Cap-Vert, le budget de 2009 prévoit une augmentation de 17% des dépenses publiques pour relancer l'économie. L'Afrique du Sud, le Gabon, la Namibie, le Nigeria, Sao Tomé-et-Principe... ont également adopté des mesures de relance, dont la plupart sont axées sur les infrastructures. À la différence des autres pays, la Namibie a prévu d'augmenter de 24% les traitements dans la fonction publique. Le plan de relance de l'Afrique du Sud, annoncé en février 2009, est assez ambitieux et comporte quatre volets: un programme triennal d'investissements publics de 69,4 millions de dollars, la création d'emplois dans le secteur public, une augmentation des dépenses sociales et une aide au secteur privé<sup>5</sup> ».

Certaines dépenses des pays ont été financées par l'émission de bons du Trésor et d'obligations. Il en a été question pour le Cap-Vert où la Banque centrale a institué des bons du Trésor pour stimuler l'épargne privée et au Kenya où le gouvernement a émis en février 2009

2 UNECA, *op. cit.*, p. 9.

3 Comité des ministres des Finances africains et des gouverneurs des Banques centrales établi pour le suivi de la crise, *op. cit.*

4 CEEAC, *op. cit.*

5 UNECA, *op. cit.*, p. 9.

1 Comité des ministres des Finances africains et des gouverneurs des Banques centrales établi pour le suivi de la crise (mars 2009).

des obligations (232,6 millions de dollars US) pour des travaux d'infrastructure.

### III. 2. Aides sectorielles

Des mesures d'appui aux secteurs considérés comme les principaux moteurs de croissance font partie des stratégies de relance des pays africains pour protéger l'emploi, maintenir les flux entrants de capitaux ainsi que le savoir-faire dans des secteurs particuliers. L'industrie du textile du Nigeria a bénéficié d'un appui de 70 milliards de naira de la part du gouvernement pendant que le gouvernement rwandais s'est proposé de favoriser les ventes directes de thé. Il vise la cible de 54 millions de dollars US en 2009. En Ouganda, c'est le secteur des transports qui a reçu une assistance nécessaire via un passage par pertes et profits des créances publiques sur les sociétés<sup>1</sup>.

### III. 3. Réglementation bancaire et contrôle du compte des opérations en capital

Une certaine vertu des mécanismes de contrôle du capital, caractérisée par la prudence, peut être reconnue, car les effets de la contagion sur les banques africaines ont été minimisés. Durant la crise, la sortie de capitaux des pays qui les ont mis en place a été réduite. Des réformes de la réglementation bancaire incluant le contrôle des capitaux ont été utilisées comme arme anti-crise en Afrique. Ainsi, « au Mali, le gouvernement a décidé de recapitaliser la Banque de l'habitat du Mali (BHM) pour facili-

ter et accroître le crédit immobilier. Pour sa part, le gouvernement kenyan a promulgué une loi selon laquelle le montant minimum du capital des établissements bancaires passera de 250 millions à 1 milliard de shillings d'ici à 2012<sup>2</sup> ». En Tanzanie, on a réglementé le rapatriement des bénéfices des banques, les filiales ne pouvant pas transférer automatiquement des fonds pour compenser les pertes des banques d'origine.

### III. 4. Politique monétaire expansionniste et injections de liquidités

Pour réagir face à la crise, plusieurs pays ont recouru à une politique monétaire expansionniste. Ils ont réduit leurs taux d'intérêt, ce qui avait pour objectif de stimuler l'investissement et la consommation en baissant le coût de l'emprunt. C'est ainsi qu'au Botswana, en décembre 2008, la Banque centrale a baissé son taux officiel d'escompte de 50 points de base pour le situer à 15%. La Banque centrale du Nigeria a ramené son taux directeur de 10,25% à 9,25%. La plupart des pays, dont l'Afrique du Sud, le Kenya, Maurice, les pays dépendant de la BEAC, la Namibie et le Swaziland ont recouru à cette politique de baisse des taux d'intérêt. La République démocratique du Congo a, contrairement aux pays cités, relevé plus d'une fois son taux directeur pour combattre l'inflation.

L'intervention dans la sphère financière passe aussi par des injections de liquidités dans le système bancaire et dans les entreprises. Le Bénin, le Burkina Faso, la Côte-d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger et le Togo, où la Banque

<sup>1</sup> Comité des ministres des Finances africains et des gouverneurs des Banques centrales, *op. cit.*, p. 7-8.

<sup>2</sup> UNECA, *idem*.

centrale commune (BCEAO) procède à une injection hebdomadaire de liquidités, sont concernés. Un fonds d'appui et de garantie a été créé au profit des entreprises au Cameroun et au Liberia.

### III. 5. Mesures prises au niveau continental

Les pays africains ont mené plusieurs consultations pour prendre des mesures communes sur la base continentale. Réunis à Tunis, le 12 novembre 2008, pour examiner les effets de la crise financière sur le continent et les mesures à prendre, les ministres africains des Finances et de la Planification et les gouverneurs des Banques centrales ont préconisé une série de mesures visant l'encadrement de tous les secteurs financiers par une réglementation et un système de contrôle propres à empêcher les établissements de crédit à prendre des risques démesurés : renforcement des politiques macroéconomiques et des réformes structurelles mises en place, aide publique accrue en vue de suppléer la diminution des ressources d'exportations, envois de fonds et de recettes touristiques ainsi que meilleure représentation des pays en développement au sein des institutions financières internationales à travers une réforme des méthodes de gouvernance de celles-ci.

Par ailleurs, vu la difficulté d'accès aux marchés financiers internationaux, la Banque africaine de développement a pris des mesures pour faciliter l'accès à des financements de long terme. Un appui à la recherche a aussi été décidé. La Commission économique pour l'Afrique (CEA) pourvoit à un appui en matière de technologies et de recherche pour les pays africains depuis le début de la crise.

### CONCLUSION : ANALYSE COMPARÉE DES STRATÉGIES EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE ET DANS LES PAYS AVANCÉS

Dans les pays avancés, une panoplie de mesures ont été prises pour lutter contre la crise. À côté des efforts budgétaires des différents gouvernements occidentaux pour limiter les déficits budgétaires, de multiples interventions, coûteuses pour certaines d'entre elles, ont été faites. On peut citer des injections massives de liquidités dans le système bancaire, des nationalisations d'institutions financières pour éviter leur effondrement, une politique de baisse des taux d'intérêt agressive, des plans de sauvetage des grandes entreprises – dont celles du secteur automobile – à coups de prêts colossaux et de primes écologiques aux acheteurs de véhicules neufs, une politique de grands travaux comme aux États-Unis. Plus éloigné de l'orthodoxie habituelle, c'est le rachat envisagé des « actifs toxiques » des banques par les pouvoirs publics qui symbolise le virage qu'a constitué la lutte contre la crise. Le libéralisme poussé qui caractérisait la gouvernance dans les pays avancés a fait place à un interventionnisme honni jusque-là et a construit le lit d'une offensive pour la régulation du système financier, qu'il soit national ou international.

L'analyse des politiques anti-crise en Afrique subsaharienne nous montre que les pays africains ont gardé une forme d'orthodoxie en poursuivant, malgré la poussée des déficits budgétaires, une forme de rigueur dans certains cas. Les pouvoirs publics ont décidé de maintenir le cap du renforcement des politiques macroéconomiques et des réformes structurelles mises en place. Les inter-

ventions des autorités africaines sont restées modestes à cause de la limite des moyens. C'est là une des différences majeures avec la situation des pays avancés. Plusieurs pays africains ont eu besoin d'une intervention extérieure, dont celle du FMI, pour faire face à la crise. Les stratégies africaines sont donc plus modestes en termes de moyens, plus orthodoxes dans la mesure où les interventions susceptibles de détériorer considérablement les cadres macroéconomiques n'ont pas été la règle, et demandeuses de financement extérieur. Selon le tableau 7, on constate que les libertés prises dans la gestion des finances publiques, comme le suggère l'accroissement des déficits publics, n'ont pas été excessives, car elles n'ont pas débouché sur une poussée inflationniste comme on aurait pu le craindre, à part pour quelques pays comme l'Éthiopie, la République démocratique du Congo et l'Ouganda.

Ayant subi les effets de la crise, sans en avoir été à l'origine, les pays de l'Afrique subsaharienne devraient considérer que la réforme des institutions financières internationales, pour leur meilleure représentation, reste une stratégie incontournable pour obtenir de meilleures compensations si une telle crise importée se répète, d'autant plus que leurs moyens de défense sont limités.

## BIBLIOGRAPHIE

1. BAD, *les économies africaines en tant de crise économique : un appel à l'ad-*

*ditionnalité de l'assistance internationale*, mars 2009.

2. Groupe Afrique francophone au FMI et à la Banque mondiale, *Impact de la crise financière sur les pays du groupe Afrique francophone au FMI et à la Banque mondiale*, 2009

3. CEEAC, *Rapport régional sur la crise financière et économique mondiale et ses répercussions en Afrique centrale*, Kinshasa, 23-25 septembre 2009.

4. FMI, *Perspectives économiques régionales : l'Afrique subsaharienne*, avril 2009.

5. Comité des ministres des Finances africains et des gouverneurs des Banques centrales, *Impact de la crise sur les économies africaines – maintenir la croissance et poursuivre la réduction de la pauvreté*, rapport du 21 mars 2009.

6. Nyembwe M. André, «La genèse de la crise économique-financière internationale : leçons d'une analyse d'avant la récession», *Dounia*, n°2, décembre 2009.

7. Nyembwe M. André, «L'économie de la République démocratique du Congo avant et pendant la crise: qu'attendre de l'après-crise? *Dounia*, n°2, décembre 2009.

8. UNCTAD, *World Investment Report*, 2009.

9. UNECA, Nations unies, Commission économique pour l'Afrique, *La crise financière mondiale : son impact sur l'Afrique, les mesures à prendre et la voie à suivre*, 2-5 juin 2009.

10. World Bank, *Migration and Development Brief*, november 3, 2009. ¶

